

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 01080

Numéro SIREN : 404 386 831

Nom ou dénomination : A.SYNOPTIM

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2022 sous le numéro de dépôt A2022/002626

A.SYNOPTIM
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000€
Siège social : 16-18 Rue Paul et Marc Barbezat
69150 DECINES CHARPIEU
RCS LYON 404 386 831

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 20 DECEMBRE 2021**

Le 20 décembre 2021, à 12 heures,

Au siège social, 16-18 Rue Paul et Marc Barbezat -69150 DECINES CHARPIEU, l'assemblée générale de la Société A.SYNOPTIM a pris les décisions suivantes :

- Changement du président,
- Nomination d'un directeur général
- Pouvoirs à donner.

Puis, il donne lecture du rapport de gestion du Président.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau Président ;

- **La Société M.L.A**, société à responsabilité limitée à associée unique, au capital social de 1 000€, dont le siège social est situé 6 Lotissement de la Roseraie – 38200 SEYSSUEL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VIENNE sous le numéro 907 792 543, représentée par Madame Mariette VOROYA, Gérante.

Dans le même temps, l'assemblée générale prend acte de la démission de la Société SISMO de ses fonctions de Président notifiée le 20 décembre 2021 à la Société et prenant effet le 20 décembre 2021.

La Société M.L.A exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

La Société M.L.A a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Directeur Général ;

- **La Société HMP**, société à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 1 000€, dont le siège social est situé 5 Rue Emile Payet – 38230 CHARVIEU CHAVAGNEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VIENNE sous le numéro 907 798 268, représentée par Monsieur Maxime PIVOT, Gérant.

HMP exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

HMP a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau, après lecture.

LE PRESIDENT DESIGNE	
Société M.L.A Madame Mariette VOROYA (signature)	

LE DIRECTEUR GENERAL DESIGNE	
Société HMP Monsieur Maxime PIVOT (signature)	

ASSOCIEE	
Société M.L.A Madame Mariette VOROYA (signature)	

ASSOCIEE

Société HMP

Monsieur Maxime PIVOT

(signature)



M.P.